

L'an deux mil quinze, le douze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq février deux mil quinze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBEY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Delphine MAUGUEN, Daniel MOULIN, Hélène PENNEL, Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Absentes excusées :

Elodie GUERIN donne pouvoir à Cécile LEVEAUFRE

Muriel MENIER donne pouvoir à Virginie HENNEBELLE

Votants : 15

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Alain LEPOUZE a été élu secrétaire de séance.

## **DELIBERATIONS**

### Convention tripartite CEP

Suite à la mission de base du Conseiller en Energie Partagé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'adhésion à la convention tripartite entre le GEA, l'ALEC de l'Eure et la commune d'une durée de 3 ans pour bénéficier du service de Conseil en Énergie Partagé et autorise M. le Maire à signer la convention.

### Convention SIEGE

Afin d'accompagner les communes dans la démarche de mise en concurrence des fournisseurs d'énergie, le SIEGE propose de constituer un groupement d'achats et d'en être le coordonnateur. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au groupement d'achats et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif.

### Convention d'entretien des poteaux incendie

L'entretien, la réparation et le remplacement des poteaux incendie est de la compétence de la commune. Le GEA propose de conclure une convention afin d'assurer ce type d'intervention avec des tarifs réglementés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

## **COLOMBARIUM**

Nous avons contacté 2 entreprises pour des devis de colombarium :

- OGF nous propose un devis à 4 620 € HT pour un colombarium identique à celui installé au cimetière soit 7 cases
- GRANIMOND nous a fait parvenir 3 offres avec plans, et nous préconise de ne pas autoriser la gravure directe sur porte, coût de remplacement de la porte 160 € HT, mais plutôt sur plaque à 52 € HT :
  - Modèle Esterel 12 cases à 5 250 € HT
  - Modèle Floriarc Droit 12 cases à 9 000 € HT
  - Modèle Floriarc Colonne 12 cases à 9 700 € HT

## **PRET**

Concernant les emprunts contractés pour le cimetière au Bois des Mares, la Banque Postale nous a fait parvenir une proposition au taux de 1.98 % sur 15 ans. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent cette proposition et autorise M. le Maire à signer tous documents concernant cette offre.

## **PLU**

Notre PLU est en place depuis novembre 2006 mais nous allons être amené à le rouvrir dans un délai de 1 ou 2 ans pour mise en conformité avec le SCOT du GEA et la nouvelle réglementation de la loi ALUR de mars 2014.

## **PROJETS DE LA COMMUNE**

Beaucoup de projets pour notre commune ont été évoqué :

- Colombarium
- Mise en sécurité et conformité de la mare (face à la Mairie)
- Motorisation du portail de l'école
- Mise en place de caméra de surveillance aux abords de l'école et du pré
- Plan d'informations (plan de ville, lieux-dits, sites ...)
- Achat d'un taille-haie
- Ordinateur pour la directrice de l'école ainsi que le wifi en primaire
- Réparation de la toiture du gymnase, ainsi que de la chaudière
- Changement des mécanismes des fenêtres de l'école (maternelle)
- Bassin de rétention des eaux pluviales aux 14 Acres
- Rénovation de l'abribus et du parking de la Place du Carrefour
- Intervention de Cursus pour des travaux de rénovation de l'église (uniquement matériaux à notre charge)

## **POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES ET GEA**

Animation : bulletin municipal en cours d'édition, distribution fin de semaine prochaine

Ecole : prochain conseil d'école mardi 17 février à 18h00

Voirie : poutres de rive (renforcement des bas-côtés) de la rue du Parc à compter du 07/04/2015

Déchets : nouvelle réglementation de distribution des sacs à déchets verts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, 3 sacs/foyer/an

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SETOM**

Déficit des comptes dû à des erreurs de gestion et d'investissement ces dernières années ce qui va entraîner une augmentation de la taxe des ordures ménagères.

### **Ecole**

Venue des correspondants de SEATTLE du 22 au 31 mars. 4 jours de cantine pour les 10 enfants et 2 accompagnateurs financés par la commune. Les membres du Conseil Municipal sont conviés au spectacle le 27 mars à 18h00.

### **Elections départementales**

Pour ces élections, le bureau de vote sera ouvert les dimanche 22 et 29 mars 2015 de 8h00 à 18h00.

### **Terrains**

La parcelle cadastrée A0008 de 3 640 m<sup>2</sup> située au Perruchet a été estimée à 2 500 € par le notaire..

La parcelle cadastrée D0013 d'une surface de 2 000 m<sup>2</sup> située au Breuil, cette parcelle est constructible.

La séance est levée à 22h10.

Prochain conseil municipal le mercredi 18 mars 2015.